

L'an deux mille vingt-trois, le VINGT-QUATRE FEVRIER, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le DIX-NEUF FEVRIER, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie de Neuvic, salle du Conseil, sous la présidence de Madame Dominique MIERMONT, Maire de Neuvic.

Nombre de Conseillers Municipaux **			
en exercice	présents	absents représentés	absents non représentés
19	14	4	1

PRÉSENTS : Dominique MIERMONT, Céline CONDAMINAT, Delphine LAMOTHE, Pierre BERTRANDY, Jean-Marc BOULEAU, Nathalie BUGEAT, Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO, Catherine LARTIGAUT, Thierry MURAT, Christine MAURY, Sylvain NOËL, Danielle PRADEL, Guillaume REPEZZA, Lucie REYMOND BUYCK

ABSENTES REPRÉSENTÉES :

- M. Pascal RONCERAY a donné procuration à Mme Dominique MIERMONT.
- Mme Fanny CHASSAGNARD a donné procuration à Mme Céline CONDAMINAT.
- Mme Rosa-Line GOURRAUD a donné procuration à M. Jean-Marc BOULEAU.
- M. Philippe BÉTOULE a donné procuration à M. Pierre BERTRANDY.

ABSENTE NON REPRÉSENTÉE : M. Jean JOURDE.

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Mme Nathalie BUGEAT.

L'ordre du jour de cette séance comprend les points suivants :

1. Approbation du compte-rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 30 Janvier 2023.
2. Demande de subvention au titre de la DETR 2023 : réfection des menuiseries de l'école.
3. Modification de la délibération relative aux commissions et aux organismes extérieurs.
4. Questions Diverses.

REÇU LE

26 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
Ouverture de la séance
(CORRÈZE)

Madame Dominique MIERMONT, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20H00.
Elle constate que le quorum est atteint et que la séance peut donc se tenir.
Elle redonne l'ordre du jour et accueille Mme Christine MAURY en remplacement de M. Franck SOMPEYRAC.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Nathalie BUGEAT est proposée comme secrétaire de séance. Elle appelle les conseillers municipaux chacun par leur nom afin de valider la fiche de présence et d'émargement, ainsi que les pouvoirs de vote.

Examen des points inscrits à l'ordre du jour

1. Compte-rendu et procès-verbal du Conseil Municipal du 30 JANVIER 2023.

Madame la Maire propose le compte-rendu et le procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 30 janvier 2023, sous couvert de Madame Céline CONDAMINAT, secrétaire de séance.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame la Maire ;

M. Pierre BERTANDY et Mme Catherine LARTIGAUT s'abstiennent à prendre part au procès-verbal, du fait de leur absence lors du précédent conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vote lié à la délibération		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	0	2

- **APPROUVE** le compte-rendu de l'assemblée du 30 janvier 2023.
- **APPROUVE** le procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2023.
- **AUTORISE** Madame la Maire à appliquer les décisions prises lors dudit Conseil.

2. Demande de subvention au titre de la DETR 2023 : réfection des menuiseries de l'école.

Madame Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO demande si ces travaux ne doivent pas faire partie du diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments publics.

Madame la Maire lui précise qu'un diagnostic global est bien en cours avec l'aide de Corrèze Ingénierie. L'organisme conseille de faire ce projet, car il sera rapidement abouti. Ces travaux devront être réalisés pour respecter un programme futur d'isolation des murs.

Monsieur Thierry MURAT demande si une entreprise a été choisie pour les fenêtres.

Madame la Maire explique que c'est un marché allégé (différent d'un marché public) de consultation d'entreprises, inférieur à 100 000 euros et que plusieurs devis vont être faits. L'entreprise Veyron a notamment déjà proposé un chiffrage des travaux qui permet de lancer notre demande de subventions.

Madame Catherine LARTIGAUT pose la question des raisons de cet investissement alors que les effectifs de l'école baissent.

Madame la Maire répond que cette année, la carte scolaire est favorable à Neuvic et que nous devons rester vigilants. Elle ajoute que les nombreux projets en cours vont permettre l'accueil de familles.

M. Guillaume REPEZZA ajoute que cela dépend aussi des services Enfance Jeunesse de Haute-Corrèze Communauté et de l'éducation nationale.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame la Maire,

REÇU LE

26 AVR. 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Vote lié à la délibération		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

- **AUTORISE** Madame la Maire à demander la dite subvention et à signer tout document.

3. Modification de la délibération relative aux commissions et aux organismes extérieurs.

Madame la Maire demande l'autorisation aux membres du conseil d'ajouter la modification de la délibération relative aux commissions et aux organismes extérieurs, comme suit :

- Commission Culture : Mme Christine MAURY
- Commission Travaux : M. Guillaume REPEZZA
- Commission Ressources Humaines : Mme Catherine LARTIGAUT
- Commission Communication : Mme Christine MAURY
- Commission Urbanisme et logement : Mme Catherine LARTIGAUT

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame la Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Vote lié à la délibération		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

- **AUTORISE** Madame la Maire à modifier ladite délibération.

4. Questions diverses.

Madame la Maire rappelle l'Assemblée Générale du 11 mars de l'association des Gorges de Haute-Dordogne (GHD) à Sérandon, ainsi que le repas des aînés le dimanche 02 avril.

Mme Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO demande des nouvelles de l'avancement du dossier de M. Gilles ESTRADE par l'avocat de la commune.

Mme la Maire indique qu'il n'y a pas de nouveaux éléments.

Mme Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO demande où en est le recrutement des nouveaux agents.
Mme Dora CHUDEAU explique les modalités de recrutement qui sont en cours.

Mme la Maire rappelle les prochaines dates des conseils municipaux, éventuellement le lundi 13 mars et le 03 ou 04 avril pour le vote du budget.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traités,
Madame la Maire lève la séance à 21H30.

La Secrétaire de séance,
Nathalie BUGEAT

Plo N. Bugeat

Douleur



La Maire,
Dominique MIERMONT



REÇU LE

26 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)